

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 novembre 2020

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 121-17 du Code des Communes.

Présents : Pierre CALMELS, Catherine COSENZA , Michel COURTOIS , Audrey COUSINIE , Antoine DELESALLE , Nathalie DENJEAN , Julien DO , Veronique GUIBAUD , Laetitia HOLMIERE , Isabelle PONT, Mathieu POULAIN, Gilles SICARD, Bernard STREHAIANO.

Excusés : Guillaume BARBARA , Valéry CANREDON , Audrey COUSINIE , Julien DO.

Secrétaire de séance : Antoine DELESALLE.

Le compte-rendu de la séance du 8 octobre est approuvé.

- **Appel aux dons : Alpes Maritimes**

L'association des maires des Alpes Maritimes a envoyé à toutes les communes de France un appel à la solidarité suite aux crues dramatiques de début octobre dans leur département.

Après un tour de table la majorité est d'accord pour un don de l'ordre de 1 000 € mais regrette le manque de traçabilité de ce genre de collecte. On ne sait jamais à quoi a servi le don et si même il a profité aux causes d'origine.

Isabelle Pont suggère que l'enveloppe soit directement remise à une mairie ou à un établissement sinistré dans un village équivalent au nôtre.

Antoine Delesalle propose de faire une recherche dans ce sens et de faire une proposition dès la semaine prochaine.

- **Achat ordinateur et logiciels**

Un appel d'offre diligenté par Mathieu Poulain a été lancé pour la fourniture d'un ordinateur et des logiciels correspondants pour permettre de travailler lorsque celui de la secrétaire est utilisé.

Sensiblement au même prix que 2 autres offres, préférence est donnée à notre fournisseur actuel AIRS.

Après en avoir délibéré le conseil vote à l'unanimité pour la proposition d'AIRS.

La somme de 1050,00 Euros HT, fera l'objet d'une décision modificative au budget 2020.

- **Chambre froide de la cantine.**

La chambre froide actuelle est hors d'usage et irréparable, il y a donc urgence d'acquérir un nouvel équipement pour la cantine et la salle des fêtes.

Nous avons 2 offres en main et donnons préférence à la société SAS FTCC qui nous fait la proposition la mieux placée à qualité égale. Dans un premier temps, nous nous équiperons d'une première armoire de 650 l pour un montant de HT 1 260 €. Si satisfaction, nous nous équiperons d'une 2eme armoire afin de satisfaire à la fois les besoins de la cantine et de la salle des fêtes. La capacité totale sera équivalente à l'armoire défectueuse et 2 armoires apporteront plus de souplesse.

Après en avoir délibéré le conseil vote à l'unanimité pour la proposition de la société SAS FTCC pour un montant d'achat de 1260 € HT.

QUESTIONS DIVERSES

- **CACM** : transfert des pouvoirs de police. Sur les questions d'assainissement, collecte des déchets, gens du voyage, voiries, et habitat le président de la communauté d'agglomération ne souhaite pas faire valoir son pouvoir de police et en laisse la responsabilité aux maires.

- **Adressage** :

Suite au courrier distribué aux habitants de la commune, 215 réponses sont parvenues, à ce jour, à la mairie sur 350 envoyées.

Un état définitif doit être bouclé pour le 15 novembre. Subsistent quelques incertitudes qui devront être solutionnées rapidement par la commission présidée par Audrey Cousinié.

- **Plan de la commune** :

Une demande a été faite auprès du SIG, qui va nous fournir deux maquettes pour un plan à distribuer et un autre pour un plan général de la commune qui sera implanté sur la place de la maison des associations.

- Association ADMR de Saix remercie la commune pour sa subvention.

- Le député Jean Terlier nous fait savoir dans un courriel que l'Assemblée nationale a voté dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire l'augmentation du plafond pour les appels d'offre obligatoires, qui passe à 100 000 €.

- Le maire propose que soient étudiés des moyens d'information de la population sur les évènements de la commune.

Il propose d'installer dans le centre du village (Place de la maison des associations) un panneau d'affichage dynamique.

Est également évoquée une application permettant de recevoir des notifications de la mairie sur les téléphones portables.

Plusieurs sociétés seront contactées pour en estimer le coût.

- Assainissement

La hausse de 1,15 € à 1,17 € de l'eau potable n'ayant pas été appliquée sur les dernières factures, un rattrapage sera fait sur les prochaines factures. Un courrier d'explication sera envoyé aux abonnés.

- Téléthon :

Recherche d'idées pour collecter des dons en période COVID. Mr le maire estime que la charge de l'organisation du téléthon ne devrait pas revenir aux services de la mairie et suggère la création d'un comité Téléthon pour assumer cette fonction.

- Maison des associations.

Une rénovation de l'éclairage et du chauffage est envisagée :

Un premier devis a été établi pour un montant d'environ 1300 € HT pour l'éclairage, et pour la climatisation cela coûterait environ 7 800 €.

Il est demandé que d'autres devis soient faits avant la prise de décision.

- La fibre

Le maire fait le compte rendu de la réunion qu'il a eu avec les services de SFR FTTH.

Le poste source est installé mais pas encore relié au réseau.

Les travaux ont bien avancé.

25% des habitations sont actuellement branchées et éligibles dès le poste source branché.

30% des habitations sont branchées mais non éligibles car en attente d'être reliées au poste source.

SFR FTTH s'est engagé à respecter les conditions de branchement à savoir 92% de la commune reliée à la fibre fin 2021.

- Laetitia Holmière propose que la cabine téléphonique soit transformée en libre service pour le prêt de livres.

Contact sera pris avec les services de France télécom pour connaître la procédure.

La séance est levée à 23h30.

Prochain Conseil Municipal le jeudi 3 décembre 2020 à 20h30